
AVIS IMPORTANT

Ce guide n'est qu'une introduction à certains aspects du commerce avec les États du Golfe. Il n'est nullement exhaustif. Les pratiques et coutumes en matière de transactions commerciales peuvent changer rapidement, sur bref préavis, voire à l'improviste, ou peuvent être appliquées de façon incohérente. Il est vivement conseillé aux sociétés canadiennes de demander à des spécialistes de leur fournir des conseils appropriés et à jour en rapport avec leur situation et leurs projets avant de s'engager financièrement ou juridiquement.